

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 mars 2026



AMS

L'an deux mille vingt-six le 09 mars à 18h30, se sont réunis en séance publique, les membres du conseil municipal de cette commune, légalement convoqués, au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie AILLET, Maire.

Date de la convocation et d'affichage : 04/03/2026

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 9

Nombres de conseillers présents ou représenté(s) :

Nombre de conseillers votants :

Présents : Jean-Marie Aillet, Yves Marlas, Guy Bertazzo, Aurélie Salgues, Philippe Lafabrie,

Pouvoir(s) : Vincent Lahens donne pouvoir à Aurélie Salgues, Nicolas Ganil donne pouvoir à Yves Marlas

Absent(s) : Mathieu Thiberville, Laurence Amigues

Aurélie Salgues a été nommée **secrétaire de séance**.

Objet : Examen et approbation du budget prévisionnel communal 2026.

Monsieur le Maire donne lecture du budget prévisionnel de fonctionnement chapitre par chapitre.

Budget primitif communal 2026

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

La section de fonctionnement se présente et s'équilibre ainsi :

DEPENSES			RECETTES		
Chap	LIBELLE	VOTE 2026	Chap	LIBELLE	VOTE 2026
011	Charges à caractère général	121 583,50	002	Excédent antérieur reporté	160 443,13
012	Charges de Personnel	169 800,00	70	Produits des services	14 000,00
014	Atténuation de produits	14 244,00	73	Reversement sur recettes	154 132,00
65	Autres charges de gest° courante	48 900,00	74	Dotations et participations	192 300,00
66	Charges financières	10 000,00	75	Autres produits de gest° courante	5 160,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	479,00	77	Produits exceptionnels	1 000,00
023	Virement à l'investissement	181 214,36	013	Atténuation de charges	21 000,00
042	Op° ordre entre sections	814,27	042	Op° ordre entre sections	0,00
TOTAL		548 035,13	TOTAL		548 035,13

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement ;

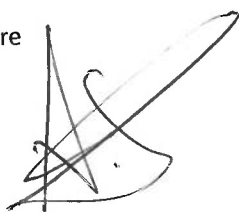
La section d'investissement se présente et s'équilibre ainsi :

DEPENSES			RECETTES		
Chap	LIBELLE	VOTE 2026	Chap	LIBELLE	VOTE 2026
20/21/23	Immobilisations en cours	217 000,00	1068	Affectation du résultat	
041	Op° patrimoniales		021	Virement de la section fonct	181 214,36
			024	Produit des cessions d'immo	
16	Emprunts et dettes assimilés	126 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	26 000,00
	Restes à réaliser	151 059,90	13	Subventions d'investissement	14 500,00
001	Déficit antérieur	22 657,73	16	Emprunts et dettes assimilés	100 000,00
			041	Op° patrimoniales	
			040	Op° ordre entre sections	814,27
				Restes à réaliser	194 189,00
			001	Résultat d'invest reporté	
TOTAL		516 717,63	TOTAL		516 717,63

Après délibération le conseil vote à l'unanimité pour l'approbation du budget primitif communal 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire



Le Maire
Jean-Marie AILLET




**Certifié exécutoire,
Transmis en Préfecture le
Publié ou notifié le**

Madame la Maire / Monsieur le Maire / Madame la Présidente / Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.